

NOM DE L'ÉVÉNEMENT :

DATE :

Pièces à fournir pour l'instruction de votre dossier

Vous trouverez tous les formulaires sur le site internet : www.saujon.fr
=> onglet « Mes services » puis « Organiser un événement »

-
- Déclaration en mairie d'une manifestation
 - Demande d'occupation du domaine public
 - Formulaire de déclaration simplifiée de moins de 5000 personnes
 - Imprimé de demande d'autorisation de débit de boissons temporaire sportif (besoin seulement si vente d'alcool)
 - Fiche de demande de matériel
 - Imprimé de pose de banderole (2 banderoles maximum)
 - Formulaire communication « Saujon à l'affiche »
-

Inscription sur la plateforme « manifestationsportive.fr »

ATTENTION : veuillez respecter les délais de déclaration de vos événements car la plateforme ne tolère pas de retard par rapport aux dates de dépôt des dossiers.

Délai minimum : 2 mois avant la manifestation.

Cette plateforme prend en charge **uniquement les manifestations du milieu terrestre se déroulant en plein air**.
Sont exclues du dépôt via cet outil les manifestations nautiques, aériennes et toutes les manifestations se déroulant en salle et/ou stade de plein air (sports collectifs, sports de combat...)



HÔTEL DE VILLE
1, PLACE GASTON BALANDE
B.P. 108 – 17600 SAUJON
Tél : 05 46 02 80 07
Fax : 05 46 02 91 92
mairie@saujon.fr
www.saujon.fr